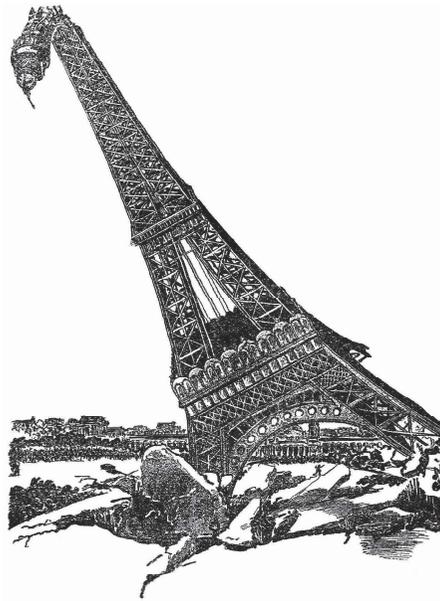


Félix Bodin

Voyage aux ruines de Paris en 5839

*Le texte fondateur d'un genre et son procès en 1822
Suivi de « Athènes en 1840 » (1822)*

Édition du Bicentenaire revue et complétée
Établie, préfacée et annotée par Jean-Luc Buard



*Les Cahiers archéobibliographiques
Deuxième série*

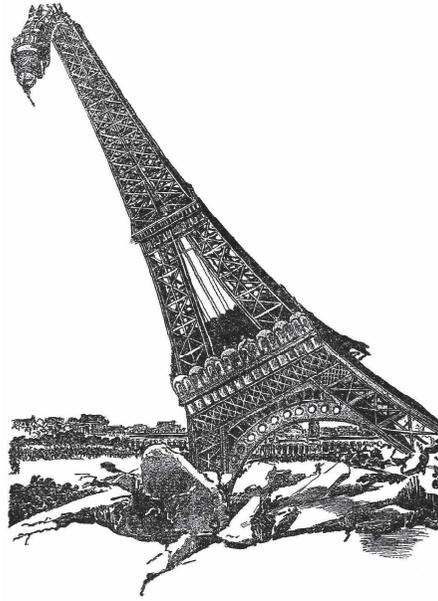


Félix Bodin

Voyage aux ruines de Paris en 5839

*Le texte fondateur d'un genre et son procès en 1822
Suivi de « Athènes en 1840 » (1822)*

Édition du Bicentenaire revue et complétée
Établie, préfacée et annotée par Jean-Luc Buard



*Les Cahiers archéobibliographiques
Deuxième série*



CATALOGUE

Les Cahiers archéobibliographiques (Première série)

- H.C. Anonyme, *Paris en 5839 (Songe) ou la Science-fiction condamnée par un tribunal en 1822*
0. Juliette M., *Billiardville, suivi de Fragments poétiques*
 1. J.-H. Rosny aîné, *Le Tigre*
 2. Renée Dunan, *Le Monde des Rondipètes*
 3. X. Phuziant & F. Mundzik, *Alglave et Jacques Mérande, deux explorateurs méconnus*
 - 4/5. J.-H. Rosny, *Une Fête anthropophagique*
 - 6/7. Fernand Mysor, *De la Terre d'autrefois à la Terre de demain*
 - 8/9. Guy de Téraumont, *Les Contes d'« Excelsior »*
 10. Juliette M., *Billiardville 2 : La suite !* / Agathe M., *L'Homme préhistorique*
 - 11/12. Anonyme, *Paris en 5839 (Songe) ou la Science-fiction condamnée par un tribunal en 1822* [Éd. revue]
 - 13/14. Gaston de Pawlowski, *L'Horloger de Brooklyn*

Les Cahiers archéobibliographiques (Deuxième série)

1. Guy-Péron, *Poète chatnoiresque et utopiste*
 2. Olivier Diraison-Saylor, *Le Navigateur de l'à venir*
 3. Fabrice Mundzik, *Résurgences préhistoriques dans l'œuvre de J.-H. Rosny aîné (Étude)*
 4. Marcel Roland, *Microscopes et Télescopes* suivi de *Contes inédits des Temps futurs*
 5. Georges-Hector Mai, *Contes des Temps Futurs*
 6. Edgar Allan Poe, *Le Scarabée d'or* (Traduction de J.-H. Rosny)
 7. Anthologie, *Farfouilles préhistoriques (Vestiges d'un monde antédiluvien)*
 8. Émile Abel Chizat, *Esthétique et Harmonie*
 9. Jonas, *Europe's death*
 10. Félix Bodin, *Voyage aux ruines de Paris en 5839*
 11. Théo Varlet, *L'Avènement des nouveaux Dieux*
 12. Gaston de Pawlowski, *Le Temps inversé*
 13. Gaston de Pawlowski, *Tout se transforme, tout recommence...*
 14. Pierre de la Batut, *À la recherche du bonheur et de l'éternelle jeunesse*
 15. Collectif, *Renée Dunan, la faiseuse de fiches*
- n.c. Anthologie, *Les États-Unis d'Europe*
- n.c. Anthologie, *Nouvelles aventures de Don Quichotte*
- n.c. Anthologie, *Nouvelles aventures de Don Juan*
- n.c. Maurice Level, *Considérations et autres contes d'anticipation*
- n.c. Maurice Renard, *Contes bizarres et inconnus*
- n.c. Marcel Roland, *Empreintes de la pré-humanité*
- n.c. Marcel Roland, *Déchéance de l'humanité*

HISTOIRE D'UNE DÉCOUVERTE : PETIT EXERCICE DE
SÉRENDIPITÉ DIRIGÉE OU EXPÉRIENCE « SCIENTIFIQUE »
NON REPRODUCTIBLE ?

Jean-Luc Buard

*À tous les savanturiers enthousiastes du merveilleux scientifique
depuis Maurice Renard, Jacques Bergier et Pierre Versins.*

Et si vous vous installiez, un certain jour, délibérément devant votre ordinateur et que vous ouvriez la section « Presse et revues » de Gallica, dans le but déterminé de faire une expérience, voire une découverte ?

Gallica permet de faire des milliers de trouvailles en tout genre. Des trouvailles à partir de recherches particulières, ou bien des trouvailles aléatoires. Il vaut mieux, en général, avoir un objectif et avoir circonscrit ce que l'on cherche (auteur, mot-clé), et c'est la méthode ordinaire.

Pourtant, le 11 juillet 2014, en pleine recherche sur la presse des années 1820 pour les besoins de ma thèse sur le feuilletoniste Marie Aycard (Marseille, 1794-Paris, 1859)¹, je me suis assis devant Gallica, et j'ai ouvert le tableau par années de publication du *Constitutionnel*, avec une idée bien différente.

Ce journal a la réputation d'avoir lancé un des premiers canards de presse à propos du « serpent de mer », qui est devenu un sujet de moquerie classique durant tout le XIX^e siècle. Nul ne savait alors dire quand le *Constitutionnel* avait pu parler pour la première fois du serpent de mer, mais l'expression est restée collée à sa réputation comme une marque peu flatteuse de manque de sérieux².

C'est pourquoi j'ai choisi d'ouvrir le tableau des dates du *Constitutionnel*, ayant sans doute dans l'idée de sonder le journal à la recherche de ce fameux ser-

¹ Publiée depuis sous le titre : Jean-Luc Buard, *Culture médiatique et presse numérisée : Médiasphère des feuilletons-nouvelles de Marie Aycard (1794-1859)*, Lyon, Presses de l'Enssib, 2019.

² De nouvelles explorations de Gallica, en 2020-21, aboutirent à la résolution de cette question par la découverte des premiers articles français (traduits de l'américain), paru non pas dans *Le Constitutionnel*, mais dans son remplaçant, *Le Journal du commerce*, en 1817 et 1818. Voir Jean-Luc Buard, « Le “serpent de mer du *Constitutionnel*”, “cet admirable et immortel canard”. Examen d'un *running gag* médiatique », *Dalbousie French Studies* n° 118, 2021, *Infox, fake news et « nouvelles faulces » : perspectives historiques (XV^e-XX^e siècles)*, dir. Vittorio Frigerio et Vincent Masse.

pent de mer. Mais Gallica n'offre pas, pour ce titre, de recherche plein texte. Donc la seule possibilité est de choisir des dates.

C'est là que je me suis dit, pris d'une inspiration subite : et si je choisissais, au hasard, n'importe quelle date et consultais le journal du jour ?

Le chercheur ordinaire, dit « sérieux », ne perd pas son temps avec de telles lubies. Il est naturellement impossible, suppose-t-on, de trouver quelque chose d'intéressant, encore moins d'extraordinaire, par une telle méthode, et on risque surtout de s'égarer.

Pourtant, guidé par cette forte inspiration et un instinct qui ne s'explique pas, j'ai choisi tout d'abord une année, 1822, comme étant « assez ancienne » et sans signification particulière, puis une date, que je voulais plutôt vers la rentrée d'automne, soit octobre. Dans les quantièmes, je choisissais, totalement au hasard, le 9. Et j'ai commencé posément la lecture du journal *Le Constitutionnel* du 9 octobre 1822. C'est à la page 3 que mon rythme cardiaque fut pris d'un emballement incontrôlé : on y lisait une histoire de procès complètement invraisemblable.

On y racontait qu'un journal avait été poursuivi pour avoir publié une chronique d'anticipation, une rêverie futuriste, en d'autres termes modernes, une *nouvelle de science-fiction*³. Et cette nouvelle de science-fiction racontait la visite d'archéologues du futur aux ruines de Paris ! Je n'en croyais pas mes yeux !

Publier un tel texte en 1822 et être traîné en justice pour cela ! Je suis resté quelques instants interloqué, avant de faire une capture d'écran de l'article pour pouvoir le relire la tête froide, et évaluer, plus tard, les conséquences de cette découverte.

Le soir, je le montrais à mon directeur de thèse, Jean-Pierre Bacot, qui trouvait cela épatant et n'en revenait pas lui non plus.

Le fait est que, réellement, un journal, *Le Miroir*, a été condamné en 1822 pour avoir publié une fantaisie d'anticipation dont les sous-entendus ont déplu à l'autorité publique et royale de l'époque, qui ne plaisait pas en la matière.

³ Dans son récent ouvrage sur l'histoire de la science-fiction française, *The Plurality of Imaginary Worlds, The Evolution of French Roman Scientifique* (Black Coat Press, 2016), Brian Stableford explique qu'il récuse ce terme pour des raisons historiques (éviter l'anachronisme) au profit du « Roman scientifique » pour le domaine français et de « Scientific Romance » pour le domaine anglais. Ces deux domaines convergeront dans la « science fiction » américaine au XX^e siècle. Sous l'étiquette de roman, il ne distingue pas les œuvres courtes, ni les publications en revues ou journaux, caractères qui seraient à prendre en compte. Nous traitons ici d'une chronique parue dans la presse : peut-on l'appeler un « roman scientifique » ?

Cela, je l'apprendrai plus tard. En fait, l'article du 9 octobre déclare que le tribunal a débouté le ministère public, représentant du gouvernement. Ouf ! La raison reprenait ses droits. C'était sans compter la suite.

La presse de la Restauration est méconnue ; son histoire est passionnante. Les journaux d'opposition furent en butte sans cesse aux tracasseries gouvernementales. Cette « petite presse » turbulente annonce la presse satirique qui allait apparaître dans les années 1830 ⁴. D'innombrables petits journaux ont été créés par de jeunes littérateurs pour faire la guerre au régime, en marge de titres d'opposition plus connus tels *Le Constitutionnel* et *Le Courrier français*. Autour de ces deux grands journaux existe une foule de titres plus éphémères qui se sont tous plus ou moins fondus dans un seul organe, qui a passé la Révolution de 1830, *Le Corsaire*. Parmi ces journaux à la vie brève se trouve *Le Miroir des spectacles*, quotidien créé le 15 février 1821, par une équipe de brillants littérateurs libéraux, Antoine-Vincent Arnault, Cauchois-Lemaire, Emmanuel Dupaty, Étienne Gosse, Auguste Jal, Étienne de Jouy, qui rejoignent quelquefois, dans leur guerre au régime, les opposants royalistes au gouvernement du journal *La Quotidienne*.

Aussitôt créé, ce journal satirique (« sarcastique » dira le procureur) ramasse un premier procès « de tendance » en mai 1821, qu'il gagne haut la main en mettant les rieurs de son côté ⁵. Il les gagnera tous, jusqu'à ce jour fatal du 7 décembre 1822, comme nous le verrons.

Pour faire paraître un journal politique, il fallait déposer un cautionnement très élevé. C'est pourquoi les petits journaux quotidiens se déclaraient littéraires, théâtraux ou artistiques. S'ils parlaient de politique, même par sous-entendus, ils étaient poursuivis en vertu des « lois de tendance » instaurées en 1819, qui avaient pour but de traquer le sous-entendu. Ce fut le cas du *Miroir*, qui a fini écrasé d'amendes et interdit, en 1823, au terme d'une existence exemplaire au service de l'irrévérence, de la satire et de la liberté de la presse.

⁴ D'abord *La Caricature* de Charles Philipon (novembre 1830, accablé de procès – c'est le journal qui dépeint Louis-Philippe en poire en 1831 –, supprimé en 1835, relancée en 1836, 1838, 1839, etc.), puis *Le Charivari* (décembre 1832-1893) toujours de Charles Philipon, avec Louis Desnoyers et Daumier, premier journal quotidien à publier un dessin par jour.

⁵ Ce premier procès d'une longue série a fait l'objet d'une brochure séparée : *Procès du "Miroir". Tribunal de police correctionnelle* [11-18 mai 1821], Paris, Bureau du Miroir, 1821, 33 p. [Gallica]

Il fut remplacé, en juillet 1823 par *La Pandore*, publié jusqu'en 1828, et lui aussi sans cesse en butte aux tracasseries judiciaires ⁶.

Les ruines de Paris sont devenues, au fil des temps, un thème satirique usé de l'anticipation. Sa généalogie est désormais bien connue, mais il manque sans doute encore des pièces au dossier, comme le prouve l'exhumation de « Paris en 5839 ». Nous ne ferons que rappeler ici brièvement la fortune de ce thème qui se prête à de merveilleuses variations plus ou moins cocasses. Son invention est traditionnellement attribuée à Louis Sébastien Mercier qui, dans un chapitre de son *Tableau de Paris* (1781), « Que deviendra Paris », se prend à rêver sur l'avenir et la décadence irréversible de Paris, à l'image des grands empires disparus de l'antiquité que les archéologues redécouvrent avec peine dans les sables, les jungles ou sous des entassements géologiques ou urbains subséquents.

En fait, Mercier ne fait que mentionner l'idée au détour d'un passage tel que celui-ci :

« Les antiquaires assemblés feront des raisonnements à l'infini, comme nous en faisons aujourd'hui sur les débris de Palmyre.

Mais de quel étonnement ne sera pas frappée la génération d'alors, si la curiosité la porte à fouiller les débris de cette grande Ville, ensevelie & décédée ? Son squelette gigantesque épouvantera les regards ; les travaux exciteront à de nouveaux travaux ; nos neveux, en trouvant nos marbres, nos bronzes, nos médailles, nos inscriptions, s'agiteront sur ce que nous avons été ; & si mon livre échappe à la destruction, ils prendront peut-être pour un roman fantastique les vérités qui y sont déposées, tant leurs mœurs & leurs idées seront différentes des nôtres ⁷ ! »

Mercier avait déjà évoqué les ruines de Versailles à la fin de *L'An 2440* (1770) mais ce chapitre n'a que peu de rapports avec le motif des ruines de Paris visitées par les archéologues du futur. En effet, le témoin qui se lamente devant les ruines de Versailles n'est autre que Louis XIV réincarné. Tout cela est un songe dont sort le narrateur quelques minutes plus tard.

⁶ L'historien de la presse Eugène Hatin fournit le détail du premier procès de mai 1821 ayant concerné *Le Miroir*. — *La Pandore, journal des spectacles...*, pour faire suite au *Miroir*. 16 juillet 1823-14 août 1828, 1910 numéros (Eugène Hatin, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique*, Firmin-Didot, 1866, p. 348-350). Voir en annexe ci-après son compte-rendu du procès de 1821.

⁷ [Mercier], *Tableau de Paris*, Hambourg, Virchaux & Compagnie, 1781, vol. 2, p. 325.